

**VINCI CONCESSIONS**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 4.306.925.672,00 euros  
Siège social : 1973, Boulevard de la Défense –  
92000 Nanterre  
410 001 952 RCS Nanterre

**CONCESSOC 15**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 15.000 euros  
Siège social : 1973, Boulevard de la Défense –  
92000 Nanterre  
537 934 952 RCS Nanterre

**AVIS DE PROJET DE FUSION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 novembre 2021, CONCESSOC 15, et VINCI Concessions, ont établi le projet de leur fusion par absorption de CONCESSOC 15, Société Absorbée, par VINCI Concessions, Société Absorbante.

L'évaluation des biens transmis s'établit à :

Actif : 2.181.668,88 €

Passif : 2.502.194,33 €

soit un apport net de 2.503.244,33 €

Le mali de fusion est de 330.771,91 €

La Société Absorbante détenant la totalité des actions de la Société Absorbée, il n'y a pas lieu à augmentation de capital ; en conséquence, il n'a pas été établi de rapport d'échange.

L'opération de fusion, qui se trouvera réalisée, sur le plan juridique, au terme du délai de trente jours ouvert aux créanciers pour former opposition, suivant la mise en ligne du présent avis, aura, en matières comptable et fiscale, un effet rétroactif au lendemain de l'arrêté comptable en date du 30 septembre 2021. Toutes les opérations effectuées par la société Absorbée depuis cette date et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société Absorbante.

La société sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Nanterre le 25 novembre 2021 pour chacune des sociétés.

Pour avis.